Informations de base

2022/2720(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Informations à fournir par une entreprise dans sa demande d'agrément conformément à l'article 8 bis de la directive sur l'adéquation des fonds propres

Complétant 2011/0203(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Parlement européen Commission au fond Rapporteur(e) Date de nomination ECON Affaires économiques et monétaires

Evénements clés					
Date	Evénement	Référence	Résumé		
10/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)03342			
10/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois				
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission				
20/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement				

Informations techniques				
Référence de la procédure	2022/2720(DEA)			
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué			
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué			
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0203(COD)			
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur			
Dossier de la commission	ECON/9/09286			

Portail de documentation

Commission Européenne						
Type de document	Référence	Date	Résumé			
Document de base non législatif	C(2022)03342	10/06/2022				